

**Capitalisation du processus d'élaboration  
Du Plan d'Action de Gestion Intégrée des  
Ressources en Eau (PAGIRE)  
au Mali**

## AVERTISSEMENT

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part du GWP Afrique de l'Ouest sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du GWP/AO.

Le présent ouvrage a été publié grâce au soutien financier de la Commission de l'Union Européenne et du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP).

Publié par GWP/AO, Ouagadougou, Burkina Faso



© 2009 Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/AO)

**ISBN/ 978-2-9533002-1-5**

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Disponible auprès de :

Service de communication du GWP/AO  
03 BP 7112 Ouagadougou, 03- Burkina Faso  
Tél. +226 50366212, Télécopie : +226 50366208  
Email : watac@fasonet.bf; info@gwpao.org  
Site Web : www.gwpao.org

## TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et sigles.....	iv
Préface.....	vi
Remerciements.....	vii
Résumé.....	viii
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>II. CONTEXTE : .....</b>	<b>4</b>
<b>III. INITIATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PAGIRE .....</b>	<b>6</b>
<b>IV. VISION ET ENGAGEMENT POLITIQUES .....</b>	<b>8</b>
<b>V. ANALYSE SITUATIONNELLE DU SECTEUR DE L'EAU .....</b>	<b>9</b>
5.1. La réalisation d'études thématiques : .....	9
5.2. L'organisation d'ateliers régionaux sur la GIRE .....	10
<b>VI. CHOIX STRATEGIQUES.....</b>	<b>11</b>
<b>VII. LE PLAN D'ACTION DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU.....</b>	<b>14</b>
<b>VIII. MISE EN ŒUVRE DU PAGIRE.....</b>	<b>15</b>
8.1. Mobilisation des ressources financières .....	15
8.2. Ancrage institutionnel de la mise en œuvre du PAGIRE .....	15
<b>IX. SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAGIRE.....</b>	<b>16</b>
<b>X. RISQUES ET OBSTACLES A LA MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>17</b>
<b>XI. SOURCES DE FINANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PAGIRE.....</b>	<b>18</b>
<b>XII. MATRICE DE SYNTHESE DES MOMENTS ET EVENNEMENTS CLES DU PROCESSUS .....</b>	<b>19</b>
<b>XIII. LECONS-CLES.....</b>	<b>22</b>
13.1. Acquis / Forces du processus.....	22
13.2. Faiblesses et contraintes du processus.....	23
<b>XIV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>25</b>
<b>XV. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>28</b>
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées.....	29
Annexe 2 : Grille d'entretien .....	30
Annexe 3 : Problèmes prioritaires de gestion des ressources en eau .....	31
Annexe 4 : Cadre logique simplifié du processus d'élaboration du PAGIRE.....	33
Annexe 5 : Cadre logique du PAGIRE .....	35
Annexe 6 : Liste des sessions de formation: .....	42
Annexe 7 : Encadré sur la Déclaration de Paris .....	43

## LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
ASDI	: Coopération suédoise
CNUED	: Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement
CRES	: Centre Régional d'Energie Solaire
CSCR	: Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DANIDA	: Coopération danoise
DGIS	: Coopération néerlandaise
DNACPN	: Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DNH	: Direction Nationale de l'Hydraulique
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ	: Coopération Technique Allemande
GWP	: Global Water Partnership (Partenariat Mondial de l'Eau)
GWP-AO	: Partenariat Ouest Africain de l'Eau
MMEE	: Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
ONG	: Organisation Non Gouvernementale ;
PAGIRE	: Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PDI	: Programme de Développement Institutionnel
PNE	: Partenariat National de l'Eau
PNIR	: Programme National d'Infrastructures Rurales
PRE	: Partenariat Régional de l'Eau
PROSEA	: Programme Sectoriel Eau et Assainissement
PROTOS	: PROjectgroep voor Technische Ontwikkelings Samenwerking <sup>1</sup> / ONG Belge
SIDEAU	: Salon International de l'Eau
SIGIRE	: Système d'Information de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
WAWI	: West Africa Water Initiative

---

<sup>1</sup> ONG pour la coopération technique intégrée. Cette ONG fut créée en 1977 par une équipe de jeunes universitaires des universités de Gent et de Leuven en Belgique.

## PREFACE

*L'eau est une grande préoccupation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans les pays sahéliens. Il est connu que l'eau est indispensable au développement économique et social, et la bonne gestion de la ressource est un devoir non seulement pour les gouvernants qui ont une obligation de moyens mais aussi et surtout pour chaque citoyen qui se doit d'adopter les bons comportements pour assurer la pérennité de la ressource.*

*Pour aider au changement de comportement des réformes sont nécessaires et la planification est l'un des éléments essentiels de ces mesures de réformes. Dans les réflexions, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est apparue comme une des approches pour atteindre la bonne gouvernance de l'eau. En 2002 à Johannesburg, les Etats se sont engagés à se doter de plans d'action nationaux de gestion intégrée des ressources en eau.*

*C'est dans le cadre de l'appui demandé à la communauté internationale que l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) a accepté de soutenir l'initiative du GWP intitulée Programme pour le Développement de l'Eau en Afrique (PAWD) visant à soutenir cinq pays africains dans le processus d'élaboration de leur plan GIRE. Le Mali et le Sénégal ont bénéficié de cette initiative qui a constitué un apport à un programme gouvernemental pour l'élaboration du plan GIRE.*

*L'esprit de collaboration de tous les acteurs et surtout des Etats qui a marqué tout le processus a permis au GWP d'accomplir avec satisfaction une partie de sa mission essentielle, celle d'appuyer les pays dans la gestion durable de leurs ressources en eau. Ces processus ayant été conduits à terme, ce document vise à en donner la substance afin que ce qui a été accompli au Mali et au Sénégal puisse servir d'autres pays qui auront à conduire un processus de planification GIRE. Ces deux études du Mali et du Sénégal s'ajoutent à celle faite au Burkina pour constituer un tout.*

*L'ensemble de ces documents vise à mettre à la disposition de tous les acteurs du secteur de l'eau (professionnels ou non) des éléments d'orientation sur les actions entreprises dans certains pays de la région de l'Afrique de l'Ouest.*

*Nous espérons que ces études de capitalisation seront des catalyseurs pour le développement durable.*

Hama Arba DIALLO

Président du GWP-AO

## **REMERCIEMENTS**

Cette étude a été réalisée par le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO) en collaboration avec la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) pour le Sénégal et la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) pour le Mali.

L'étude a été menée sur le terrain par M. Adama DIARRA, consultant, expert en eau (Mali) et Mme Mame Dagou DIOP NDIAYE, Consultante, expert en eau (Sénégal). Le document de synthèse régional a été réalisé par le consultant M. Jérôme THIOMBIANO, expert en eau. Les consultants ont bénéficié de la collaboration de tous les acteurs qui ont montré un intérêt et une disponibilité sans faille. Le secrétariat de rédaction des publications a été assuré par Sié Offi SOME.

L'ensemble du travail a été effectué sous la coordination du Secrétariat Exécutif du Partenariat Ouest Africain.

Nous voudrions remercier très sincèrement tous les partenaires, les consultants et les acteurs pour leur disponibilité et leur chaleureuse collaboration.

Que ceux que nous n'avons pas cités trouvent tous ici l'expression de notre gratitude et franche collaboration.

Nous saisissons l'occasion pour remercier sincèrement les nombreux partenaires financiers sans qui ce travail n'aurait pas été possible spécialement l'Agence Canadienne de Développement international (ACDI).

Nos remerciements vont à la Commission de l'Union Européenne et au Partenariat Mondial de l'Eau pour l'appui à l'impression de ce document.

## RESUME

Le Mali a bouclé en 2007, comme le Sénégal, le processus de préparation de son Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE). Au terme de ce processus, le Partenariat Mondial de l'Eau, à travers le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/AO), a initié la présente étude pour en tirer les enseignements et leçons clés. Aussi, ce rapport vise-t-il à mettre en évidence les décisions et événements qui ont, de façon déterminante, marqué le processus d'élaboration du PAGIRE au Mali.

Conformément aux termes de références de l'étude, les décisions et les événements importants du processus ont été identifiés à partir de l'analyse des principales phases d'élaboration d'un Plan d'Action GIRE. Ces phases ont été déclinées comme suit :

- **Phase d'initiation du processus** : Au Mali, cette étape a consisté à définir, dans une démarche participative, le cadre de gestion et de pilotage du projet. C'est ainsi qu'une équipe du projet et un comité de pilotage ont été mis en place. La conduite d'une étude de définition du processus et l'adoption participative de la feuille de route du processus ont été déterminantes dans la réussite de cette phase.
- **Vision Politique et engagement à la GIRE** : L'environnement et l'engagement politique du pays ont été des gages de réussite du processus. Cet engagement politique, tout au long du processus, a conduit à l'élaboration et à l'adoption d'un document de politique de l'eau.
- **Analyse situationnelle** : Cette analyse a été possible grâce à la conduite d'études thématiques pour mieux cerner les problèmes et priorités de développement du secteur de l'eau. En plus de ces études, la multiplication et la diversification des espaces d'échange (concertations régionales et exposés au salon international de l'eau) ont permis de traduire les préoccupations de nombreux acteurs dans le PAGIRE. L'analyse situationnelle a permis de produire la première partie du document de Plan d'Action portant sur « l'état des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion ».
- **Choix stratégiques** : Sur la base des problèmes identifiés lors de l'analyse situationnelle, il a été organisé un atelier de planification multi acteurs au cours duquel des choix de stratégies de gestion des ressources en eau ont été opérés. L'atelier a, en outre, permis d'identifier quelques actions prioritaires du PAGIRE. Les choix stratégiques ont pris en compte les politiques et stratégies sectorielles déjà existantes.
- **Le Plan d'Action** : Suite à l'atelier de planification stratégique, l'équipe du projet a procédé, avec l'assistance d'experts extérieurs, à l'élaboration du Plan d'Action provisoire soumis aux critiques et amendements des acteurs en atelier de validation. Le plan finalisé qui sera adopté officiellement par le Gouvernement du Mali, comprend 52 actions pour 9 résultats essentiels attendus. Son coût financier est estimé à 16 135 280 050 Francs CFA.

Les étapes suivantes portent sur **la mise en œuvre et le suivi du plan** et sont déterminantes en ce sens qu'elles permettent d'accélérer et de parachever l'ensemble des réformes entamées ou suggérées.

**Leçons clés** : Différentes leçons ont pu être tirées. Le processus d'élaboration du PAGIRE favorise une prise de conscience plus large des différentes couches sociales de la population par rapport à la problématique de l'eau. Il favorise une meilleure connaissance du secteur de l'eau. Il permet de catalyser les prises de décisions politiques par rapport aux questions de l'eau. Le Processus donne plus de visibilité au secteur de l'eau. Il constitue un facteur de mobilisation des acteurs autour des problèmes de gestion des ressources en eau. Il permet de renforcer le cadre de partenariat entre acteurs.

## I. INTRODUCTION

Lors de la conférence ouest africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (tenue à Ouagadougou du 3 au 5 mars 1998), les Ministres et Chefs de délégation chargés des ressources en eau exhortaient leurs gouvernements à « mettre en œuvre dans leurs pays respectifs, un processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, s'appuyant sur un Plan d'action National de l'Eau ».

Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, le Mali et quatre autres pays africains (Sénégal, Kenya, Malawi, Zambie) ont bénéficié de l'appui de *l'Initiative canadienne pour le développement de l'Afrique et la gestion de l'eau* pour conduire leurs processus d'élaboration de Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau - PAGIRE. Au Mali, ce processus a débuté en 2004 et a pris fin en Décembre 2007.

Au terme du processus d'élaboration du PAGIRE, le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO) a initié la présente étude pour en tirer les enseignements et leçons clés. Aussi, le présent rapport porte-t-il sur l'identification des moments et événements qui ont de façon déterminante marqué le processus d'élaboration du Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

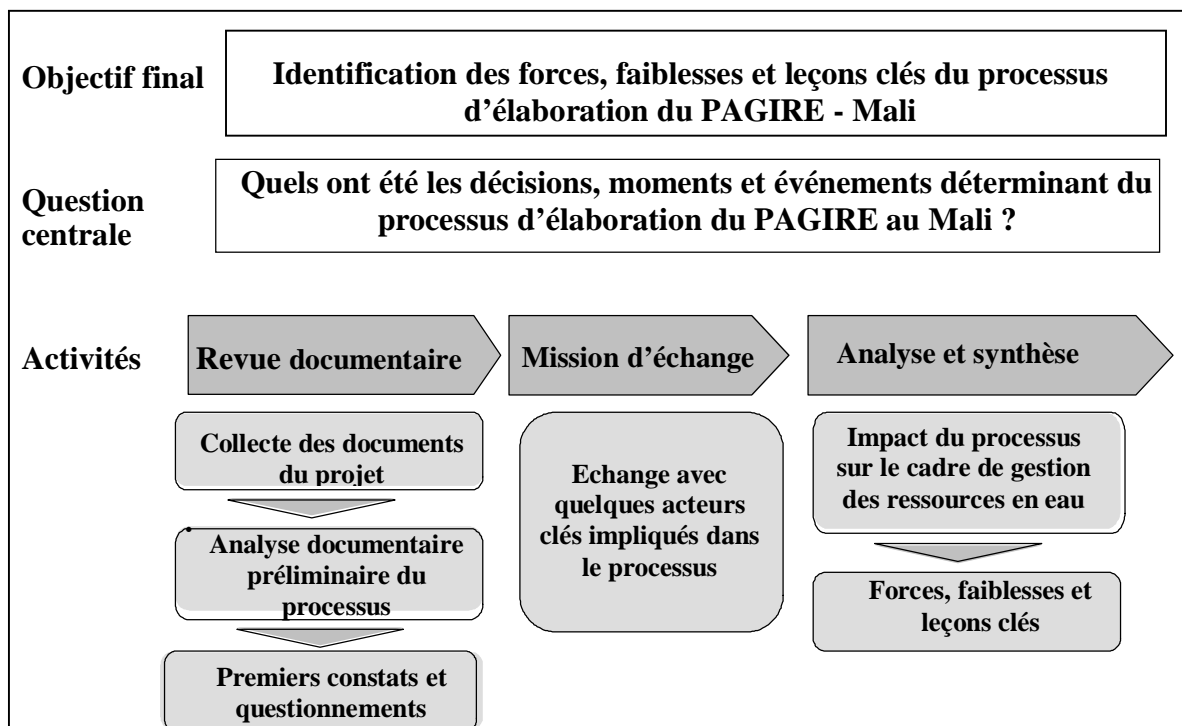
Il ne s'agit pas à proprement parler d'une évaluation du projet dans sa globalité, évaluation qui, du reste, nécessiterait plus de temps pour la collecte de données objectives par le biais d'enquêtes plus minutieuses et d'un recoupement des informations. Il s'agit plutôt d'une démarche consistant à identifier les moments et événements clés du Processus d'élaboration du PAGIRE.

La démarche consistant à identifier les moments et événements clés du Processus d'élaboration du PAGIRE revêt un intérêt évident. Elle favorise la capitalisation et la mutualisation des bonnes pratiques dans l'exercice de développement des Plans GIRE. En outre, avec l'identification des faiblesses de la phase de préparation du PAGIRE on se donne plus de chance de succès pour la phase de mise en œuvre du Plan.

Dans la conduite de l'étude, la démarche méthodologique suivante a été poursuivie.



## Démarche méthodologique

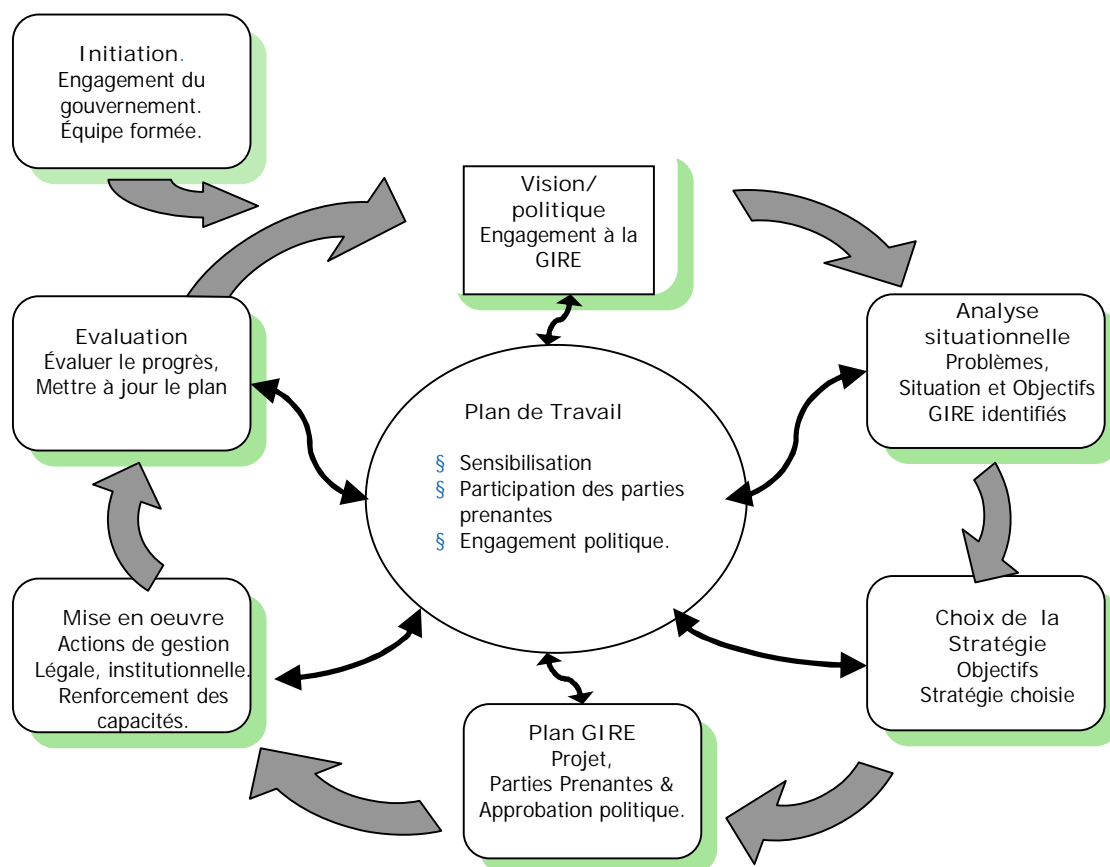


La démarche méthodologique a été essentiellement basée sur l'analyse des documents du projet et les entretiens avec quelques uns des acteurs du processus définis sur la base d'un échantillon (Voir la liste des personnes rencontrées en annexe 1). En plus des structures de pilotage du projet (équipe de projet et PNE-Mali), quelques services techniques, ONG et structures en charge de la décentralisation ont été pris en compte. Cet échantillonnage, compte tenu des contraintes de temps liées à l'étude, ne pouvait être plus exhaustif.

Une grille d'entretien (Voir annexe 2) sous forme de questionnaire a été élaborée pour la conduite de l'étude. Cette grille ou guide d'entretien avec les acteurs impliqués a servi de fil conducteur dans l'identification des principales décisions, événements et leçons clés du processus.

La démarche méthodologique ainsi que la structuration du rapport tiennent compte des principales étapes du processus de préparation d'un Plan d'Action GIRE, conformément aux termes de référence. Ces étapes sont déclinées dans le schéma ci-dessous.

## Schéma de la démarche méthodologique



## II. CONTEXTE

Au plan international, le contexte est marqué par l'engagement pris par la communauté internationale lors du Sommet sur le développement durable de Johannesburg (septembre 2002) à appuyer les pays pour la réalisation, avant la fin de 2005, de plans d'actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Le processus d'élaboration du Plan d'action national GIRE du Mali a été donc accéléré.

Au plan national, le processus d'élaboration du PAGIRE au Mali a pris corps dans un contexte marqué par plusieurs réformes qui se traduisent par :

- La décentralisation administrative effective au Mali depuis 1999, avec la responsabilisation des collectivités pour assurer la maîtrise d'ouvrage ;
- L'harmonisation des lois et règlements en vigueur avec les exigences du nouveau contexte lié à la décentralisation ;
- La participation des bénéficiaires au financement des infrastructures, en privilégiant l'approche par la demande et l'approche par programme ;
- Le développement d'actions visant à pérenniser les systèmes d'alimentation en eau potable, en impliquant le paiement du service d'eau par les usagers, leur prise en compte à tous les niveaux, la concertation et l'implication effective des femmes dans les activités.

Les cadres de référence contribuant à trouver des solutions durables aux problèmes de développement y compris dans le secteur de l'eau sont :

- Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) ;
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- Le Plan National d'Accès à l'Eau Potable (PNAE) ;
- Le Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA)

**Le contexte juridique et réglementaire est marqué par l'existence du Code de l'Eau**, (loi 02-006), adopté le 31 janvier 2002 et qui jette les bases d'une nouvelle législation du secteur de l'eau. Ce code, qui prévoit la gestion des ressources en eau par bassin, est favorable à la GIRE.

**Sur le plan institutionnel, la gestion des ressources en eau relève** de la tutelle du Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (MMEE) à travers sa Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), alors que l'assainissement relève du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, à travers sa Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN).

En plus de ces tutelles principales, d'autres départements sectoriels interviennent dans le secteur de l'eau. En dépit de l'existence de cadre de concertation entre différents acteurs, force est de reconnaître le manque d'une approche intégrée dans la gestion des ressources en eau du pays

**Le contexte économique et financier du secteur est** caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis des partenaires au développement. Dans l'ensemble, les ressources propres de l'État sont consacrées essentiellement au fonctionnement des structures (salaires des fonctionnaires et charges de fonctionnement courant).

Les partenaires extérieurs contribuent à hauteur de 85% du total du financement, principalement en termes d'investissements ; ce qui signifie que le secteur de l'eau est surtout financé par des ressources extérieures (prêts ou dons à l'Etat). Ceci constitue une contrainte majeure pour le développement du secteur. Tel est, brièvement présenté, le contexte au plan national dans lequel le processus d'élaboration du PAGIRE a été initié.

### **III. INITIATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PAGIRE**

La nécessité d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Mali s'est fait sentir suite à l'étude diagnostique du secteur de l'eau menée en octobre 2001 sur financement de la Banque mondiale puis validée par un atelier national tenu les 10 et 11 janvier 2002. Les conclusions de l'étude qui ont, entre autres, porté sur la GIRE, ont été adoptées par le Gouvernement du Mali le 3 juillet 2002.

Le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO) a joué un rôle important et catalyseur dans la phase de lancement du processus au Mali qu'il importe de souligner. En effet, c'est le 19 décembre 2003 qu'un Protocole d'Accord a été signé entre le GWP-AO et le ministre chargé de l'eau. Ce protocole a responsabilisé le directeur national de l'Hydraulique et le président du Partenariat National de l'Eau comme points focaux pour la mise en œuvre du projet.

Entre avril et juin 2004, une « Etude de définition du processus d'élaboration d'un Plan de Gestion Intégrée des Ressources en Eau » par deux consultants (un régional et un national) sur financement ACDI a permis de jeter les bases d'une feuille de route pour le Mali dans le domaine de la GIRE

La conduite de cette étude et sa validation par différents acteurs lors d'un atelier de lancement ont été les moments les plus déterminants dans la concrétisation du processus d'élaboration du PAGIRE au Mali. L'étude a permis de définir le cadre de pilotage du projet et la démarche d'élaboration du PAGIRE. Le cadre logique simplifié, feuille de route pour la mise en œuvre du processus est donné à l'annexe 2.

L'atelier de lancement du processus de préparation du PAGIRE a aussi été l'occasion d'échanger sur la pertinence des thèmes et des démarches méthodologiques adoptées dans le cadre d'études d'approfondissement des connaissances sur la situation actuelle de gestion des ressources en eau. L'atelier a aussi permis de préciser le chronogramme/planning de conduite du processus d'élaboration du PAGIRE.

Conformément à la feuille de route du processus, une équipe pluridisciplinaire d'experts nationaux chargée de l'élaboration du PAGIRE a été mise en place comprenant : un chef de projet, deux spécialistes en eau, un environnementaliste, un économiste, un communicateur et le personnel d'appui (Secrétaire, chauffeur et agent de liaison).

Par ailleurs, un comité national de pilotage du projet a été créé le 9 juillet 2004 par décision n°463 du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau suite aux recommandations de l'atelier de lancement des 23 et 24 juin 2004. Ce comité de pilotage, regroupant les représentants des différents départements ministériels, des collectivités décentralisées, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers, a assuré le suivi et la supervision des activités d'élaboration du PAGIRE.

La phase d'initiation du projet a été facilitée grâce au rôle important joué par le Partenariat Mondial de l'Eau. Ce rôle a consisté en la vulgarisation et à l'appropriation du nouveau concept GIRE à travers la publication de manuels de formation et l'organisation de sessions

de formation, à l'intention notamment des membres de l'équipe de projet chargés de l'élaboration du Plan d'Action.



L'équipe de gestion du projet GIRE constituée de sept (7) experts dont deux femmes.

## **IV. VISION ET ENGAGEMENT POLITIQUES**

La nouvelle approche de gestion des ressources en eau, communément appelée la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), a été adoptée par le gouvernement suite à une étude diagnostic du secteur de l'eau en 2002. A cet effet, il a été demandé au ministère en charge de l'eau d'élaborer, sur la base des conclusions de cette étude diagnostique, les éléments d'une politique de GIRE en veillant à y associer tous les acteurs du secteur. C'est dans ce contexte d'un engagement politique fort de l'Etat malien que le processus d'élaboration du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) a pris corps avec l'appui des partenaires au développement.

Le secteur de l'eau est un des secteurs prioritaires au Mali et est directement inscrit dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ce cadre a été élaboré par le Gouvernement malien en 2002 et révisé en 2006 sous la nouvelle appellation de Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Il constitue le cadre unique de référence des politiques, des stratégies et des programmes sectoriels en les rendant cohérents. Grâce au processus d'élaboration du PAGIRE, le nouveau Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011) met plus l'accent sur la gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il intègre des indicateurs nouveaux pour prendre en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement du secteur de l'eau.

En plus du CSCR, la priorité du Gouvernement pour une gestion durable des ressources en eau s'est également traduite, au cours de ces dernières années, par l'élaboration de plusieurs documents de stratégies. Il s'agit notamment de la stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable et de la stratégie de suivi des ressources en eau.

L'élaboration et d'un document dit de « Politique nationale de l'eau » et son adoption en février 2006 énoncent l'approche sectorielle basée sur les principes de la GIRE et les orientations stratégiques sur lesquelles porteront particulièrement les efforts pour le développement du secteur de l'eau.

## **V. ANALYSE SITUATIONNELLE DU SECTEUR DE L'EAU**

La phase de l'analyse situationnelle de la GIRE a consisté à faire le diagnostic de l'état actuel de la gestion des ressources en eau en vue de décider en toute connaissance de cause des actions futures. Deux moments ont été déterminants à cette phase du processus, à savoir : la réalisation d'études thématiques et l'organisation d'ateliers régionaux sur la GIRE

### **5.1. La réalisation d'études thématiques**

Des études thématiques ont été entreprises depuis octobre 2004 au démarrage du processus, en vue d'approfondir les analyses concernant certains aspects de l'état des lieux, de faire des propositions concrètes relatives aux politiques et stratégies adaptées à la GIRE, de fournir des éléments du plan d'actions et de suggérer des moyens de développer les capacités des acteurs du secteur de l'eau.

Les six axes constitutifs des études thématiques concernaient :

- Le contexte socioéconomique et politique, devant mettre en lumière les objectifs de développement actuels du Mali et aboutir à l'élaboration des éléments de la politique nationale de l'eau (Module 1);
- La connaissance, le suivi/évaluation et la planification des ressources en eau, devant faire le point sur les connaissances du potentiel des ressources en eau du pays et les instruments qui sous-tendent son évaluation et sa planification (Module 2);
- Le cadre législatif et réglementaire, devant examiner les modalités du cadre juridique de la gestion des ressources en eau et la préparation des décrets d'application (Module 3);
- Les réformes institutionnelles, devant explorer le cadre institutionnel en vue notamment de développer et d'approfondir la réflexion sur la création des organes consultatifs dans la gestion des ressources en eau (Module 4);
- Les aspects économiques et financiers, devant définir la valeur économique et sociale de l'eau au Mali, établir une base économique saine pour la gestion durable des ressources en eau et proposer des options pour le financement de leur exploitation (Module 5) ;
- Les eaux internationales, devant examiner les questions relatives aux aquifères et bassins transfrontaliers (fleuves Sénégal, Niger et Volta) que le Mali partage avec les pays voisins (Module 6).



## 5.2. L'organisation d'ateliers régionaux sur la GIRE

Les ateliers régionaux organisés dans les différentes régions du pays et dans le district de Bamako ont permis, dans un échange entre les différents acteurs, de faire l'état des lieux de la gestion, de la protection et de la mise en valeur des ressources en eau des régions concernées. Ces concertations ont constitué un moment capital du processus de planification, en ce qui concerne notamment, l'identification des problèmes prioritaires de gestion des ressources en eau et de leurs solutions (Voir annexe 3).

Les rapports finaux des études thématiques ont été exposés aux multiples acteurs lors du Salon International de l'Eau (SIDEAU 2006), en vue d'identifier les problèmes prioritaires de gestion des ressources en eau du pays et de faire des propositions de réponses.

Tous ces événements ont favorisé la collecte d'une masse critique d'informations dans la phase d'analyse situationnelle du processus. Les informations et connaissances acquises ont permis d'opérer des choix stratégiques de gestion des ressources en eau.

De Kayes à Kidal en passant par Sikasso, Ségou, Bamako, Koulikoro, Mopti, Gao et Tombouctou, l'équipe du projet PAGIRE s'est rendue dans toutes les régions du pays pour discuter de la GIRE



## **VI. CHOIX STRATEGIQUES**

L'étape des choix stratégiques est extrêmement importante dans un processus de planification. Dans le cas du Mali, l'événement/moment déterminant pour ces choix a été l'organisation d'un atelier de planification stratégique du 30 octobre au 3 novembre 2006 à Sélingué. Cette rencontre a réuni une cinquantaine de participants représentant :

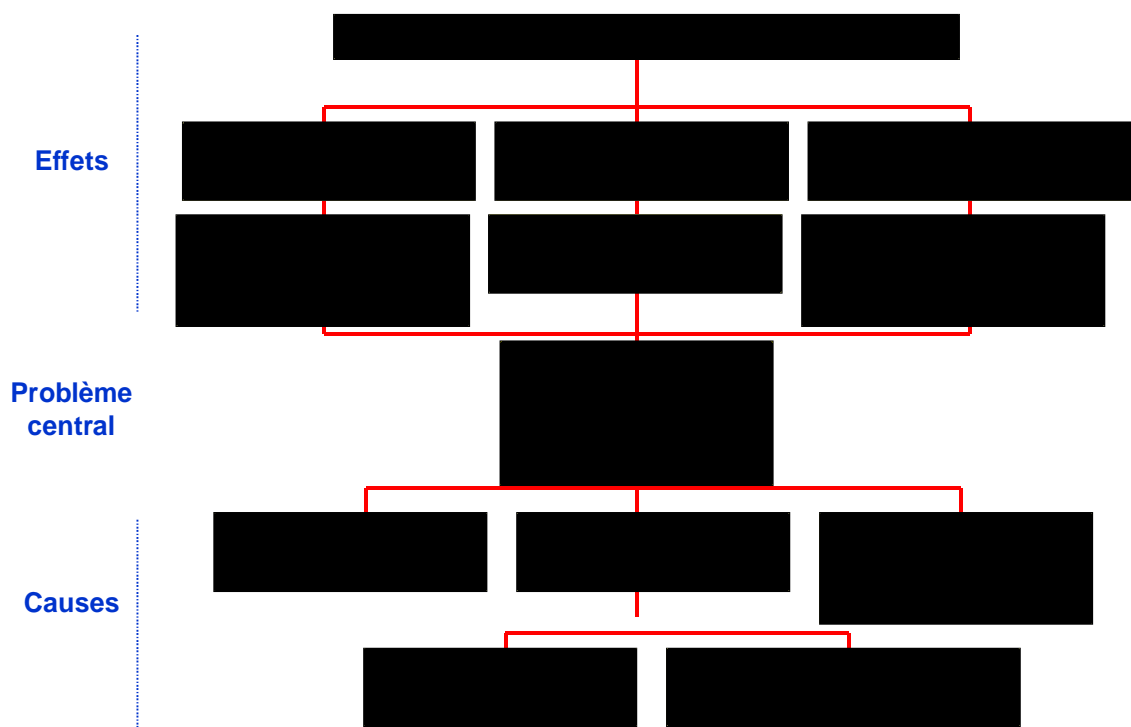
- les services techniques de l'Etat;
- les collectivités territoriales ;
- les ONG et structures d'appui;
- le Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE - Mali) ;
- le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO).

Sur la base des problèmes identifiés lors de l'analyse situationnelle, l'atelier a permis d'opérer des choix de stratégies de gestion des ressources en eau. L'adoption d'une démarche claire d'analyse des problèmes lors de l'atelier a été déterminante dans la recherche des stratégies. Cet atelier a en outre permis d'identifier les actions prioritaires du Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Les schémas ci-dessous montrent les démarches d'analyse des problèmes adoptées lors de l'atelier de planification stratégique, moment déterminant du processus de préparation du Plan d'Action GIRE du Mali.

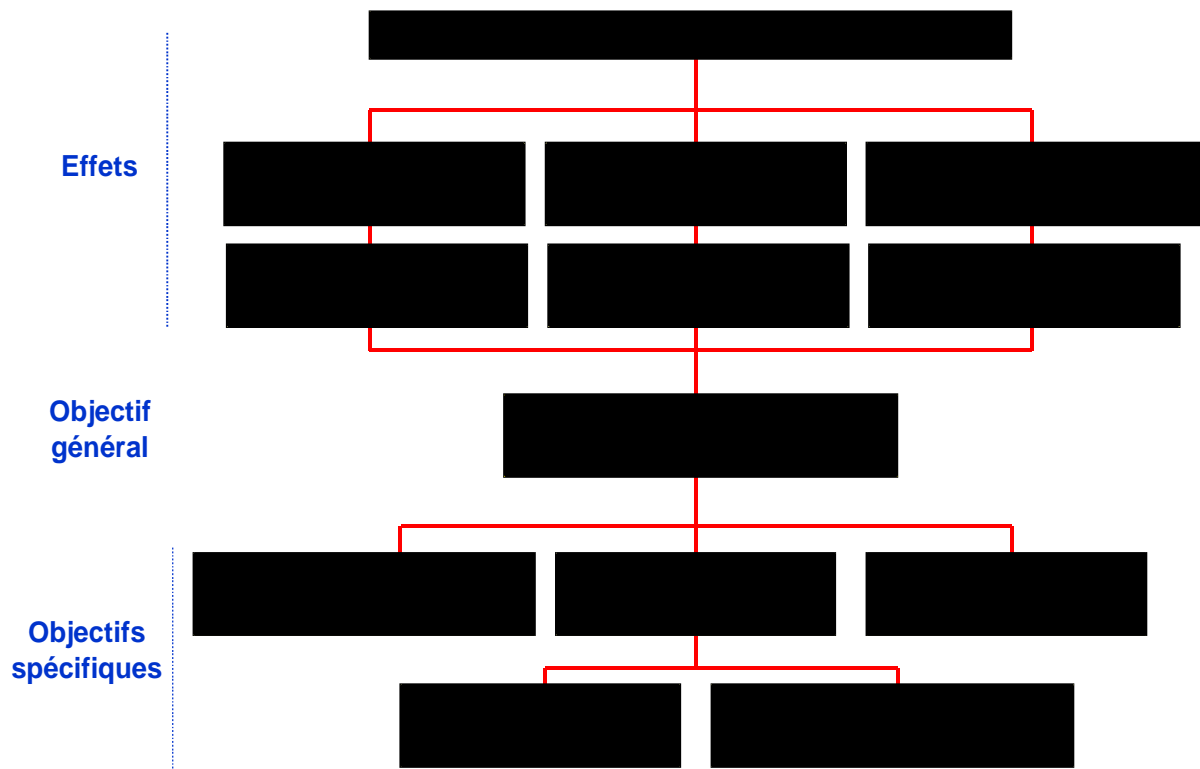


## Proposition d'analyse des problèmes





## Proposition d'analyse des objectifs



## **VII. LE PLAN D'ACTION DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU**

Suite à l'atelier de planification stratégique, l'équipe du projet a procédé, avec l'assistance de personnes ressources, à l'élaboration du Plan d'Action provisoire soumis aux critiques et amendements des acteurs lors d'un atelier de validation du 22 au 24 mai 2007. Le projet de plan a été élaboré suivant un canevas prenant en compte les questions de création d'un environnement favorable, les rôles institutionnels et les instruments de gestion.

Il est bon de signaler qu'en 2007, le GWP a mis en place un groupe de référence composé d'experts internationaux ayant essentiellement pour mission de donner un avis consultatif sur le processus et le contenu des PAGIRE en cours d'élaboration. Les conseils prodigués et les remarques pertinentes formulées par ce groupe de référence, à l'occasion de l'atelier de validation, ont été d'un apport considérable dans la finalisation du PAGIRE au Mali.

La formulation des actions du PAGIRE a pris en compte les politiques et stratégies sectorielles déjà existantes et les résultats des études thématiques. Les projets et programmes en cours d'exécution ont également été pris en compte. La version finale du PAGIRE est aujourd'hui disponible. Ce document présente en particulier :

- L'état des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion ainsi que l'identification des problèmes prioritaires ;
- Les objectifs du plan et sa stratégie ;
- Les résultats, actions et activités du PAGIRE ;
- Les modalités de sa mise en œuvre (pilotage, phases, suivi/évaluation, facteurs de risque, chronogramme).
- Les fiches d'actions.

Il comprend 52 actions pour neuf (9) résultats essentiels attendus. L'incidence financière du PAGIRE est de 16 135 280 050 F. CFA, soit environ 248 223 507 Euros.

## **VIII. MISE EN ŒUVRE DU PAGIRE**

La mise en œuvre du PAGIRE sera déterminante en ce sens qu'elle permettra d'accélérer et de parachever l'ensemble des réformes entamées ou suggérées durant le processus.

### **8.1. Mobilisation des ressources financières**

La mise en œuvre du plan d'action exigera des ressources financières importantes, dont la mobilisation requiert une forte implication des partenaires au développement. Le Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA) restera le cadre de référence pour la mobilisation desdites ressources.

### **8.2. Ancrage institutionnel de la mise en œuvre du PAGIRE**

Le pilotage institutionnel du Plan sera confié à une unité de Gestion du PAGIRE sous la tutelle du ministère chargé de l'eau. Cette unité prendra la relève de l'actuelle cellule GIRE.

La phase de mise en œuvre du PAGIRE requiert une accélération des réformes institutionnelles favorables à la GIRE et ce d'autant plus que certaines composantes du PAGIRE sont en cours d'exécution (ex : le projet de mise en place d'un Système d'Information GIRE – SIGIRE est en marche grâce au soutien de la Coopération Allemande). Il est donc capital de diligenter la mise en place un cadre institutionnel adapté à la GIRE pour une mise en œuvre cohérente des actions inscrites dans le PAGIRE.

## **IX. SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAGIRE**

Les différentes activités à mener dans le cadre du PAGIRE feront l'objet d'un suivi-évaluation destiné à suivre l'exécution de toutes les activités, à évaluer la participation des différents acteurs sur le terrain et à estimer l'impact des projets, en particulier sur l'amélioration des cadres et instruments de gestion des ressources en eau dans l'ensemble du pays. Le suivi évaluation se fera selon un dispositif spécifique structuré à trois niveaux : national, régional et local.

Les indicateurs à utiliser (Voir cadre logique simplifié du PAGIRE en annexe 4) pour le suivi et l'évaluation des progrès et impacts, reliés aux objectifs du plan et de ses composantes ont été définis. Ces indicateurs, s'ils sont suivis régulièrement, permettront d'évaluer les progrès accomplis en matière de GIRE. Des évaluations et contrôles internes et externes seront de mise.

## **X. RISQUES ET OBSTACLES A LA MISE EN ŒUVRE**

Les principaux risques et obstacles sont :

- Le manque de stabilité politique ;
- Le manque de paix sociale et de sécurité ;
- La non adhésion de l'ensemble des acteurs concernés ;
- La non disponibilité des financements pour l'ensemble des activités.



## **XI. SOURCES DE FINANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PAGIRE**

Les partenaires techniques et financiers ont apporté l'essentiel des ressources ayant permis la conduite du processus. Dans la mise en œuvre du processus, le Mali a bénéficié de l'appui de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) et de la Banque Mondiale. Le gouvernement du Mali a contribué à travers la mise à disposition du personnel et des locaux.

L'appui du Canada à travers l'ACDI a été un levier qui a permis de mobiliser d'autres acteurs et de faire venir d'autres bailleurs de fonds, qui manifestent un intérêt croissant pour la GIRE et souhaitent participer financièrement à sa mise en œuvre dans les pays d'Afrique de l'ouest. Ainsi, la Coopération Allemande (GTZ), la Coopération Danoise (DANIDA), la Coopération suédoise (ASDI), l'Union Européenne et la Banque Mondiale ont tous envisagé des montants pour la mise en œuvre du Plan d'Action GIRE du Mali. De même, des ONG comme WaterAid, PROTOS, West Africa Water Initiative (WAWI) collaborent pour la mise en œuvre de la GIRE.

Les Coopérations allemande (GTZ), française et néerlandaise (DGIS) contribuent également à la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Ils interviennent notamment dans les domaines du renforcement des capacités de la DNH, du transfert de compétences aux collectivités territoriales décentralisées, dans l'application de la GIRE à titre pilote dans le Bassin du Niger Supérieur (Programme GIRENS) et dans la mise en place d'un système d'information GIRE.

Le contexte actuel, marqué par un engagement perceptible des partenaires au développement en faveur d'une Gestion durable des ressources en eau, est une opportunité à saisir pour la mise en œuvre du PAGIRE.

Le tableau suivant fait la synthèse des décisions, évènements et actes déterminants du Processus de préparation du PAGIRE au Mali. (Voir page suivante)

## XII. MATRICE DE SYNTHÈSE DES MOMENTS ET ÉVÈNEMENTS CLÉS DU PROCESSUS

Moments et ou Évènements déterminants du processus d'élaboration du PAGIRE	Description	Impact/influence sur le processus
Expression de la volonté politique d'appropriation du concept GIRE, concept de gestion durable des ressources en eau.	Suite à une étude – diagnostic menée en 2002, le Mali a fait l'option de la GIRE une approche de gestion durable des ressources en eau. Il a donc été demandé au Ministère en charge de l'Eau d'élaborer, sur la base des conclusions de l'étude, les éléments d'une politique de gestion intégrée des ressources en eau en veillant à y associer tous les acteurs du secteur : populations, collectivités, usagers et professionnels.	Création d'un environnement politique favorable au lancement du processus GIRE.
Signature, le 19 décembre 2003 d'un protocole d'accord entre le GWP et le Ministre chargé de l'eau.	Ledit protocole a responsabilisé le Directeur National de l'Hydraulique et le Président du Partenariat National de l'Eau comme points focaux pour la mise en œuvre du projet.	La signature de ce protocole par les autorités maliennes a été un gage supplémentaire de l'engagement de l'Etat malien à faire de la GIRE une réalité.
La conduite d'une étude de définition du processus d'élaboration du PAGIRE (élaboration et validation de la feuille de route du processus)	L'étude a permis de définir le cadre de pilotage du projet et la démarche d'élaboration du PAGIRE. Le cadre logique simplifié, feuille de route pour la mise en œuvre du processus	Définition d'une stratégie et d'un chronogramme clairs et partagés pour toute la suite du processus.

<p>La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire du projet, chargée de l'élaboration du PAGIRE et d'un comité de pilotage chargé de la supervision et du suivi.</p>	<p>Une cellule permanente fut mise en place pour la préparation du PAGIRE. Cette cellule était composée de différents spécialistes dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de la planification et de la communication. De plus, un comité interministériel dit Comité de Pilotage fut chargé de suivre et de superviser la conduite du processus</p>	<p>Création d'un cadre institutionnel et organisationnel favorable à la conduite du processus</p>
<p>Réalisation d'études thématiques et leur validation collective dans une démarche participative.</p>	<p>Pour une meilleure connaissance de la situation actuelle de gestion des ressources en eau, des études thématiques ont été entreprises en 2004 en vue d'approfondir les analyses concernant certains aspects de l'état des lieux, de faire des propositions concrètes relatives aux politiques et stratégies adaptées à la GIRE, de fournir des éléments du plan d'actions et de suggérer des moyens de développer les capacités.</p>	<p>Les études thématiques ont facilité l'élaboration de la 1<sup>ère</sup> partie du rapport de plan d'action. Cette partie porte sur « L'état des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion »</p>
<p>Organisation d'ateliers sur la GIRE dans toutes les régions du Mali et le District de Bamako.</p>	<p>Les ateliers régionaux de sensibilisation des acteurs du secteur de l'eau ont été organisés. Ces ateliers ont réuni les participants venant des services techniques, des communes, des ONG, des associations professionnelles et de consommateurs, de la presse écrite et audio visuelle et des démembrements régionaux appelés Partenariats Régionaux de l'Eau (PRE).</p>	<p>Ces ateliers ont permis de sensibiliser et d'informer les acteurs de l'eau sur les concepts et principes de la GIRE. Les ateliers régionaux ont aussi permis d'associer les populations à l'identification des problèmes de gestion des ressources en eau.</p>

Elaboration et adoption du document de politique de l'eau.	L'élaboration d'un document de politique de l'eau dans le cadre du projet et son adoption par l'Etat malien ont constitué un moment déterminant du processus d'élaboration du PAGIRE au Mali.	Renforcement d'un cadre politique favorable à la GIRE. Volonté politique affichée / dynamisation du Processus.
Tenue d'un atelier pour l'Intégration de la GIRE dans le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR)	Un atelier sur l'intégration de la GIRE dans la 2 <sup>ème</sup> génération du CSLP s'est tenu les 16 et 17 novembre 2005 à la salle des conférences du CRES de Bamako. Ont pris part à l'atelier les représentants des collectivités décentralisées, les services techniques et institutions impliqués dans la gestion de l'eau, des ONGs et associations et le secteur privé.	Grâce au processus, Le nouveau CSCR met plus l'accent sur la gestion durable des ressources en eau. Il intègre aussi des indicateurs nouveaux pour prendre en compte les objectifs du millénaire pour le développement du secteur de l'eau.
Organisation d'activités de renforcement des capacités des acteurs de l'eau.	Plusieurs sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées. La liste non exhaustive des sessions de formation est donnée <b>en annexe 5</b> .	Les capacités de plusieurs acteurs de l'eau ont été renforcées y compris l'équipe du projet.
Organisation d'un atelier de planification stratégique	Un atelier de planification a été organisé du 30 octobre au 03 novembre 2006. Cette rencontre a réuni une cinquantaine de participants comprenant différents acteurs.	L'atelier a permis de hiérarchiser les problèmes identifiés et d'adopter quelques actions prioritaires du Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.
Mise en place en 2007 par le GWP d'un groupe de référence composé d'experts internationaux avec avis consultatif.	Le groupe mis en place avait essentiellement pour mission de donner un avis consultatif sur le processus et le contenu des PAGIREs.	Les conseils prodigués et les remarques pertinentes formulées par le groupe de référence du GWP ont été d'un apport considérable dans la finalisation du PAGIRE au Mali

## XIII. LECONS-CLES

Les leçons pouvant être tirées en fin d'élaboration du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Mali portent sur les acquis, les forces et faiblesses du processus.

### 13.1. Acquis / Forces du processus

#### **Un ancrage institutionnel favorable à la capitalisation des expériences:**

La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire basée essentiellement sur des experts nationaux fonctionnaires de l'Etat a été un facteur de renforcement de leurs capacités. Mieux, cet ancrage institutionnel du projet a été favorable à la capitalisation des expériences au sein de l'administration d'Etat.

**Une large mobilisation et participation des acteurs au processus :** L'élaboration du PAGIRE du Mali a été faite selon une approche participative qui a été respectée à toutes les phases du processus. Elle s'est faite en concertation avec différents acteurs. L'organisation d'ateliers régionaux sur les concepts de GIRE a été un facteur important de mobilisation des acteurs.

En effet, les ateliers régionaux de sensibilisation des acteurs du secteur de l'eau ont réuni des participants venant des services techniques, des communes (urbaines et rurales), des ONG, des associations professionnelles et de consommateurs, de la presse écrite et audio visuelle et du Partenariat National de l'Eau, ainsi que ses démembrements régionaux. Ils ont permis de sensibiliser et d'informer les acteurs de l'eau sur les concepts et principes de la GIRE, le réseau du Partenariat Mondial de l'Eau, l'état actuel des ressources en eau des régions concernées, l'état de mise en œuvre de la GIRE au Mali et sur le plan de travail du projet. L'organisation d'ateliers régionaux a permis de prendre en compte les problèmes ressentis à la base dans la formulation des actions du Plan.

S'agissant de la mobilisation et de la participation des acteurs au processus, il faut souligner le rôle déterminant joué par le Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-MALI). En effet, le PNE Mali à travers ses démembrements dans toutes les régions, a servi de socle à la mobilisation sociale dans la conduite des activités de sensibilisation, d'informations et de formation aux principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

**Une meilleure connaissance du secteur de l'eau favorisée par le processus :** A travers les études thématiques et les concertations régionales, le processus d'élaboration du PAGIRE a favorisé une meilleure connaissance de la situation actuelle de gestion des ressources en eau au Mali.

**Une prise de conscience plus large sur la problématique de l'eau favorisée par le processus :** Le concept GIRE a été largement vulgarisé auprès des responsables administratifs et techniques locaux ainsi que ceux de la société civile. La prise de conscience sur la GIRE a été initiée aussi chez les usagers directs de l'eau comme les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs mais aussi chez quelques représentants de la jeunesse scolaire et universitaire.

**Le processus permet d'influencer et de catalyser les prises de décisions politiques par rapport aux questions de l'eau :** L'élaboration et l'adoption d'un document de politique de l'eau et d'une stratégie de suivi des ressources en eau au cours du processus en sont une preuve.

Le processus a accéléré la démarche de mise en place des organes de concertation des acteurs prévus par le Code de l'Eau. Il s'agit notamment du Conseil National de l'Eau (février 2005) et du Comité du Bassin du Bani, affluent principal du fleuve Niger (janvier 2005).

Dans le cadre de la mise en place du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau, la mise en place de l'équipe et du Comité de gestion du Fonds est de nos jours effective. Un Projet d'Arrêté interministériel fixant les taux et les modalités de recouvrement des redevances a été élaboré et approuvé par l'Etat malien.

**Le processus a été un facteur de renforcement de la coopération régionale et internationale :** Le réseau du Partenariat Ouest Africain de l'Eau a contribué à renforcer la coopération Sud-Sud. En effet, grâce au partenariat, la cellule chargée de la mise en œuvre du processus a beaucoup eu recours à l'assistance d'experts du Burkina Faso, ayant déjà conduit un processus similaire dans leur pays. Ces experts ont collaboré avec des homologues maliens.

Le processus, en donnant plus de visibilité à la problématique de l'eau, a suscité plusieurs manifestations d'intérêt pour ce secteur. A ce titre, il faut saluer l'engagement de plusieurs partenaires au développement à mettre en œuvre certaines composantes du PAGIRE. Il s'agit à titre d'exemple du projet de mise en place d'un Système d'Information GIRE dans les régions de Kayes et de Tombouctou avec le soutien de la Coopération allemande, ou encore du soutien de la Coopération néerlandaise dans le renforcement du système de suivi des ressources en eau.

**Le processus permet de renforcer le cadre de partenariat entre acteurs :** Le processus a favorisé le décloisonnement des actions de préparation des politiques sectorielles et transversales, tout au moins celles qui ont un lien avec le secteur de l'eau.

Le processus d'élaboration du PAGIRE a permis de renforcer et de mieux connaître le Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali). Au cours du processus, le PNE a pu développer des alliances stratégiques d'une part avec l'Association des Municipalités du Mali et l'UNESCO et d'autre part avec l'ONG PROTOS pour présenter deux projets dont le financement a été acquis dans le cadre de la Facilité Eau de l'Union Européenne. En outre, une coopération est en cours de négociation avec le Global Aquifer Development Foundation, une ONG canadienne spécialisée dans le domaine de l'eau.

## **13.2. Faiblesses et contraintes du processus**

Le processus n'a pas permis d'approfondir les connaissances sur certains aspects importants de gestion des ressources en eau. Il s'agit en l'occurrence des connaissances sur les usages, qui auraient dû faire l'objet d'une étude thématique. Aussi, un accent particulier devra t-il être mis sur ces aspects tout le long de la phase de mise en œuvre du PAGIRE.

Le processus d'élaboration du PAGIRE n'a pas permis de conduire une sensibilisation à la base sur la gestion locale de l'eau. Ceci constitue une faiblesse quant on sait que, le processus

de décentralisation a remodelé le paysage institutionnel du Mali, impliquant un accroissement des besoins en la matière. Les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat sont directement concernés par l'appropriation et le renforcement des capacités. Aussi, dans la perspective de la mise en œuvre du PAGIRE, un accent particulier devra être mis sur la gestion locale de l'eau.

Les contraintes et difficultés techniques majeures rencontrées au cours du processus se résument principalement à :

- la mise à disposition tardive des fonds, notamment par l'ACDI. Cela a parfois perturbé le chronogramme des activités ;
- la non maîtrise des procédures de passation des marchés, de la Banque Mondiale en particulier ;
- les lenteurs dans la mise en œuvre de la méthode participative liées aux difficultés de mobilisation de certains acteurs (faible disponibilité et faible engagement de ces acteurs) ;
- la faible expérience de certains membres de l'équipe du projet dans la planification en GIRE.

## XIV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse du processus d'élaboration du PAGIRE a permis d'identifier des moments et événements qui ont été déterminants dans l'aboutissement du processus. Ces moments et événements ayant favorisé le bon déroulement du processus, méritent d'être capitalisés et mutualisés pour les besoins futurs de développement du secteur de l'eau.

La nouvelle phase de mise en œuvre du PAGIRE sera déterminante en ce sens, qu'elle permettra d'accélérer et de parachever l'ensemble des réformes entamées ou suggérées. Cette phase nécessitera de nouveau l'accompagnement des partenaires ayant joué un rôle déterminant à l'étape d'élaboration du Plan.

Dans la perspective de la mise en œuvre du PAGIRE, les principales recommandations et suggestions pourraient porter sur :

- **L'adoption du PAGIRE par le Gouvernement du Mali et la mobilisation des moyens pour sa mise en œuvre :**

La mise en œuvre du PAGIRE exigera des ressources financières importantes dont la mobilisation requiert une forte implication des partenaires au développement. Aussi, les autorités devraient-elles s'employer à créer les cadres les plus appropriés pour le financement du PAGIRE à travers, notamment, l'organisation d'une table-ronde des bailleurs de fonds.

- **La création du cadre institutionnel de mise en œuvre du PAGIRE :**

La création de ce cadre permettra d'assurer la cohérence dans la réalisation des actions du PAGIRE. La future structure chargée de la mise en œuvre du PAGIRE devra s'intéresser aux expériences en cours dans les pays en phase de l'opérationnalisation de leur PAGIRE (Cas du Burkina Faso...).

- **La poursuite du processus de création d'un environnement habilitant :**

Le processus d'élaboration du PAGIRE a permis de jeter les bases de nouvelles réformes et de faire des propositions pour la création d'un environnement (juridique, réglementaire et institutionnel) favorable à la mise en œuvre du PAGIRE. Cette dynamique devra être poursuivie sans relâche.

- **Une plus large appropriation du concept GIRE et du PAGIRE par les acteurs locaux :**

Après l'élaboration du PAGIRE, il reste essentiel de mettre en place et d'opérationnaliser les stratégies de son appropriation par un spectre plus large d'acteurs par la formation, l'information et la sensibilisation.

Le Partenariat de l'eau, qui a acquis de l'expérience dans la mobilisation sociale, aura un rôle majeur à jouer dans ce domaine. Il devra s'impliquer dans les actions d'information, d'éducation, de sensibilisation et de plaidoyer pour le développement de la communication autour de la GIRE. En cela, le Partenariat doit collaborer avec les autres acteurs non institutionnels (Associations et ONG).



- **Le suivi régulier sur les plans quantitatif et qualitatif des ressources en eau :**

La connaissance des ressources en eau aux plans quantitatif et qualitatif relève de la mission régaliennne de l'Etat. Ce suivi constitue en même temps le sésame pour une gestion intégrée des ressources en eau. Aussi, l'Etat malien doit-il trouver les voies et moyens pour assurer de façon durable une base de suivi - évaluation des ressources en eau.

- **L'harmonisation et la coordination des actions d'appui au développement :**

Pour favoriser la mise en œuvre cohérente du PAGIRE, il sera nécessaire d'harmoniser et de coordonner les actions d'appui au développement. En effet, il a été constaté que, les stratégies de financement par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont inefficaces s'il y a manque de coordination entre les différents bailleurs de fonds. Il a été noté une faible consommation des financements disponibles à cause des procédures de certains partenaires avec comme corollaire, une faible performance dans le respect des calendriers et chronogrammes d'action.

Les bailleurs de fonds, conscients de cette situation, et dans le souci d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement, ont adopté en 2005 une déclaration dite « Déclaration de Paris ». Une centaine de représentants de Gouvernements et d'organisations internationales ont souscrit à cette Déclaration (voir encadré en annexe 7). Il s'agit à présent de mettre en œuvre ladite déclaration.

## **XV. BIBLIOGRAPHIE**

1. Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Rapport final. Décembre 2007.
2. Agence Canadienne pour le Développement International. Plans de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Manuel de formation, Mars 2005. Traduit de l'anglais ; Juin 2005.
3. Rapports d'activités de la cellule GIRE sur la période 2004 - 2007.
4. Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Secrétariat Général, Février 2006, Politique Nationale de l'Eau.
5. DIARRA Adama, 2004, Rapport National sur la mise en valeur des ressources en eau. Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau / Direction Nationale de l'Hydraulique.
6. THIOMBIANO. J. et DIARRA A.T., 2004, Définition du processus du plan d'action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Mali, MMEE, Direction Nationale de l'Hydraulique.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Prénom(s) et Nom	Institution	Fonction	Adresse
Mme LY Fatoumata KANE	Direction Nationale de l'Hydraulique	Directrice Nationale Adjointe de l'Hydraulique	Tél. : 221 25 88/ 221 63 78/ 641 0651/ 686 97 84 / dnh2@afribone.net.ml
Housseini MAIGA	MMEE/DNH/ Cellule GIRE	Chef de la cellule GIRE	Tél. 221 48 77 – 221 25 88 – 671 28 48 dnhe@malinet.ml
Dounanké COULIBALY	MMEE/DNH	Spécialiste ressources en eau / Cellule GIRE	Tél. 221 48 77 – 221 25 88 dnhe@malinet.ml
Mme TRAORE Fanta KENEM	MMEE / DNH / Cellule GIRE	Chargée des usages de l'eau à la cellule GIRE	dnhe@malinet.ml
Ousmane DIAKITE	MMEE/DNH	Chef de la Division Normes et Réglementations	Tél. : 627 99 91
Bourama TRAORE	Partenariat National de l'eau	Secrétaire Permanent	Tél. : 679 18 66
Abdoul Karim COULIBALY	DNACPN	Chef de la Division Planification	
Amadou KONE	ANICT	Directeur Adjoint	Tél. :(223) 222 46 34. amadouk47@yahoo.fr
Mme Fatoumata HAIDARA	ONG WaterAid	Représentante Nationale	Tél. : 661 23 82
Aly DIALLO	Direction Nationale de la Statistique et du Plan	Chef de la division	Tél. : 222 57 53

## Annexe 2 : Grille d'entretien

### GRILLE D'ANALYSE POUR L'ETUDE DE CAPITALISATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PAGIRE AU MALI

<b>Enoncé des éléments de cadrage de l'étude de capitalisation du processus d'élaboration du PAGIRE/ questionnaire sur le Processus.</b>	
<b>Initiation du Processus d'élaboration du PAGIRE</b>	
<b>1</b>	Quels ont été les moments, évènements, actes et décisions ayant favorisé le démarrage du processus Quel rôle l'Etat a joué pour le démarrage du processus ? Quel fut le rôle du partenariat de l'eau (national, régional et mondial) dans le démarrage du Processus ?
<b>Vision et engagement politique</b>	
<b>2</b>	Le contexte national était t-il favorable au lancement du Processus ? Quels sont les décisions et actes attestant de l'engagement politique des autorités ?
<b>Analyse situationnelle</b>	
<b>3</b>	Quelle fut la démarche poursuivie dans l'analyse situationnelle ? Qu'est ce qui a facilité l'étape de l'analyse situationnelle ? D'autres acteurs ont –ils été impliqués ? Comment ?
<b>Choix stratégiques</b>	
<b>4</b>	Comment les choix des stratégies ont été opérées (démarches et critères de choix des stratégies du plan) ? Quels ont été les moments les plus déterminants ?
<b>Le Plan d'Action GIRE</b>	
<b>5</b>	La production du Plan et les démarches pour sa validation Rôle des acteurs dans la finalisation du Plan Quels sont les éléments essentiels du PAGIRE ? Quel est le niveau d'appropriation du PAGIRE ?
<b>La mise en œuvre du PAGIRE et le suivi-évaluation</b>	
<b>6</b>	Comment se fera la mise en œuvre du PAGIRE ? avec quels moyens ? Quel sera le mode de mobilisation des moyens pour l'opérationnalisation du PAGIRE ?
<b>Les leçons clés du processus</b>	
<b>7</b>	Quelles ont été les forces et faiblesse du processus ? Quels enseignements peut-on tirer du processus ?

### Annexe 3 : Problèmes prioritaires de gestion des ressources en eau

#### Problèmes à résoudre pour un environnement propice (Politique, cadre législatif et structures de financement et d'incitation)

N°	Problèmes prioritaires	N°	Propositions de solutions
1	Gestion sectorielle et faible niveau de collaboration et de concertation entre les intervenants dans le secteur de l'eau	1	Gestion intégrée de l'eau
2	Insuffisances du code de l'eau en lien avec la GIRE	2	Relecture du code de l'eau sur la base des recommandations des études thématiques réalisées dans le cadre du processus GIRE
3	Timidité du processus de transfert de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales	3	Transfert effectif de compétences en matière d'hydraulique rurale et urbaine sur l'ensemble du territoire national
4	Existence de disparités régionales dans la réalisation spatiale des points d'eau	4	Couverture équitable du territoire national en points d'eau
5	Inexistence de mécanisme interne de financement du secteur	5	Rendre opérationnel le Fonds de Développement de l'Eau
6	Faiblesse dans la formation des acteurs de l'eau	6	Renforcement des capacités des acteurs de l'eau
7	Mauvaise gestion (financière, technique, organisationnelle) des infrastructures hydrauliques	7	Mise en place d'une stratégie efficace de gestion des infrastructures hydrauliques
8	Absence de motivation des cadres	8	Motivation des cadres

#### Problèmes concernant les rôles institutionnels (cadre organisationnel, Renforcement des capacités institutionnelles/développement des ressources humaines)

N°	Problèmes prioritaires	N°	Propositions de solutions
1	Insuffisance de moyens humains, matériels et financiers des structures chargées de l'eau	1	Renforcement des moyens humains, matériels et financiers
2	Faible participation du secteur privé	2	Engagement de mesures incitatives et attractives à l'endroit des acteurs privés
3	Inadéquation entre la formation et les besoins	3	Adaptation de la formation aux besoins
4	Insuffisance de formation au niveau des collectivités territoriales	4	Elaboration de programmes de formation pour les collectivités territoriales
5	Cadres de concertation peu fonctionnels ou non fonctionnels	5	Dotation des cadres de concertation de moyens adéquats et suffisants
6	Manque de service communal de l'eau	6	Création d'un service communal chargé de l'eau
7	Transfert de compétences sans transfert de ressources financières	7	Transfert de compétence accompagné de transfert de moyens financiers
8	Faible niveau de communication et d'échange entre acteurs	8	Elaboration et application d'une stratégie de communication et d'échange entre acteurs
9	Conflits de compétences entre les structures	9	Clarification, mise en synergie et coordination effective des missions entre les structures
10	Absence de suivi-évaluation des textes législatifs et réglementaires	10	Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de l'application des textes

**Problèmes concernant les instruments de gestion (suivi et évaluation des ressources en eau, plan pour la GIRE, gestion de la demande, instruments de changement social, résolution des conflits, instruments de normalisation, instruments économiques, gestion et échange d'information)**

N°	Problèmes prioritaires	N°	Propositions de solutions
1	Insuffisance des réseaux de collecte des données relatives aux eaux souterraines, à la qualité des eaux et aux usages des eaux	1	Renforcement des réseaux de collecte des données sur les eaux souterraines, la qualité des eaux et les usages des eaux
2	Mauvais état des réseaux existants de collecte des données sur les eaux de surface	2	Réhabilitation des réseaux existants sur les eaux de surface
3	Bases de données incomplètes	3	Actualisation avec les données manquantes et adaptation des bases des données aux besoins nouveaux
4	Bases de données incompatibles	4	Développement de passerelles entre les bases de données
5	Ineffectivité du Code de l'Eau : Insuffisance des textes réglementaires du secteur de l'eau ; Méconnaissance des textes	5	Adoption et mise en place de l'ensemble des textes du Code de l'Eau ; large diffusion des textes relatifs à l'Eau
6	Absence d'une police de l'eau	6	Création d'une police de l'Eau
7	Outils de cadrage macroéconomique inappropriés	7	Meilleure prise en compte des stratégies sectorielles dans le modèle de cadrage macro-économique
8	Modèles de tarification incomplets	8	Intégration de tous les paramètres de gestion dans les modèles de tarification
9	Absence de cadre prenant en compte l'équité sociale (genre) en matière de gestion des ressources en eau.	9	Promotion de mécanismes favorisant l'équité sociale en matière de gestion des ressources en eau

## Annexe 4 : Cadre logique simplifié du processus d'élaboration du PAGIRE

**Objectif global :** Contribuer à l'amélioration de la gestion durable des ressources en eau, conformément aux orientations définies par le Gouvernement du Mali et sur le plan international.

### CADRE LOGIQUE SIMPLIFIE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Résultats correspondant à l'objectif immédiat n° 1 : Mettre en œuvre les capacités de base pour conduire le processus GIRE</b>				
<b>R1.1</b>	Le Comité de pilotage est créé et mis en place	Les membres du Comité de pilotage sont connus nominativement.	Acte administratif portant création du Comité de pilotage.	Aucune
<b>R1.2</b>	L'équipe pluridisciplinaire de conduite du processus GIRE est créée et mise en place	La liste nominative des membres de l'équipe pluridisciplinaire est disponible.	Décision d'affectation pour les fonctionnaires et contrats de travail pour les contractuels.	Disponibilité des ressources financières.
<b>R1.3</b>	L'équipe du projet a bénéficié de diverses formations en matière de GIRE	La liste nominative des membres formés du projet est disponible	Les rapports de formation auxquels sont jointes les attestations de formation.	Aucune
<b>Résultats correspondant à l'objectif immédiat n° 2 : Mettre en œuvre le processus d'élaboration du Plan d'action GIRE</b>				
<b>R2.1</b>	Les membres de l'équipe du projet se sont approprié le processus GIRE et sont bien informés des résultats attendus du processus	L'atelier de démarrage est organisé	Le compte rendu de l'atelier	Aucune
<b>R2.2</b>	Les acteurs du secteur de l'eau sont informés et sensibilisés sur le processus GIRE	Les ateliers d'informations et de sensibilisation sont organisés.	Les comptes rendu des ateliers	Aucune
<b>R2.3</b>	Les études thématiques sont réalisées	Les rapports des études thématiques sont disponibles	Les contrats auxquels sont joints les TdR des études thématiques	Aucune



	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R2.4</b>	Le cadre législatif du secteur de l'eau est harmonisé et les décrets complémentaires sont élaborés	Les décrets sont adoptés en Conseil des Ministres	La parution au journal officiel des textes adoptés	Aucune
<b>R2.5</b>	Les acteurs du secteur de l'eau ont validé « l'Etat des lieux » des ressources en eau et de leur cadre de gestion.	Les ateliers de validation sont organisés	Les comptes rendus des ateliers	Aucune
<b>R2.6</b>	L'avant projet de plan d'action est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire	Les rapports d'avancement sur l'avant projet de plan d'action sont disponibles	La copie de l'avant projet de plan d'action	Aucune
<b>R2.7</b>	Les acteurs du secteur de l'eau ont validé « l'Avant projet du plan d'action GIRE».	Les ateliers de validation sont organisés	Les comptes rendus des ateliers	Aucune
<b>R2.8</b>	Le plan d'action GIRE finalisé est adopté par le Gouvernement et largement diffusé.	Décret d'adoption du plan d'action GIRE	Le Journal Officiel	Aucune
<b>R2.9</b>	Une concertation pour le financement du Plan d'Action GIRE est organisée avec les partenaires au développement du secteur de l'eau	Une table-ronde des partenaires au développement du secteur de l'eau est organisée	Les protocoles d'engagements/d'accord réalisés avec les partenaires au développement.	Intérêt des partenaires au développement pour la GIRE au Mali

## Annexe 5 : Cadre logique du PAGIRE

### CADRE LOGIQUE

DESCRIPTION	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<b>Objectif global :</b> Contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relèvement de la position du Mali au classement IDH.</li> <li>- IPH</li> <li>- Taux de croissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport ODHD-Mali</li> <li>- Classement IDH-PNUD</li> <li>- Rapport DNSI</li> </ul>	
<b>Objectif de développement :</b> Contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement par la réalisation de la vision sur l'eau à l'horizon 2025 et la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau	1- Taux de satisfaction des besoins en eau des populations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport OMD</li> <li>- Rapport de mise en œuvre du CSLP2</li> <li>- Rapport d'évaluation CSLP2</li> <li>- Bilan du programme gouvernemental</li> </ul>	

<p><b>Objectif du Projet :</b> Contribuer à la mise en œuvre d'un processus de Gestion Intégrée des ressources en eau notamment par l'application du Code de l'Eau en vue de promouvoir le développement économique et social ainsi que la préservation des écosystèmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % d'écosystèmes restaurés par an</li> <li>-Part du secteur Eau dans l'accroissement du PIB du Mali</li> <li>- % de décisions relatives à la GIRE exécutées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports Unité de Gestion du PAGIRE</li> <li>-Comptes économiques</li> <li>- Rapports d'activités des plans d'action sectoriels</li> <li>- Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> </ul>	
<p><b>Résultats</b></p>			
<p>R1. Un environnement politique, législatif, réglementaire, et financier favorable à l'approche et aux principes de la GIRE est mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part du budget d'Etat mobilisé pour la mise en œuvre du PAGIRE</li> <li>- Taux de couverture des villages et fractions par les structures de micro-crédit</li> <li>- Description du nouveau cadre de gestion des ressources en eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi de Finances</li> <li>- Rapport d'exécution du budget</li> <li>- Bilan des structures de financement alternatif</li> </ul>	<p><b>LA VOLONTE POLITIQUE ET LA DEMOCRATIE SONT MAINTENUES</b></p>

<p>R2. Un cadre institutionnel approprié est mis en place et est opérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de cadres de concertations fonctionnels.</li> <li>- % de conventions, Accords et traités s/régionaux et internationaux mis en œuvre.</li> <li>- Taux de mobilisation des subventions allouées aux organisations sous-régionales du secteur des ressources en eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'Unité de Gestion du PAGIRE ;</li> <li>- Répertoire national des accords.</li> <li>- Rapport annuel d'activités du ministère chargé de l'Eau</li> <li>- Loi des finances</li> <li>- Rapport d'exécution du budget de l'Etat</li> </ul>	<p><b>LA PAIX ET LA SECURITE SONT GARANTIES</b></p>
<p>R3. Les acteurs ont adhéré au concept GIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de collectivités territoriales ayant intégré la GIRE dans leurs PDSEC ;</li> <li>- Taux moyen de participation des usagers aux Assemblées Générales des structures de gestion de points d'eau.</li> <li>- La part des collectivités dans le financement de la GIRE sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PDSEC</li> <li>- Procès-verbaux de réunions d'assemblées des structures de gestion</li> <li>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</li> <li>- Bilan d'exécution des PDSEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>LA VOLONTE POLITIQUE ET LA DEMOCRATIE SONT GARANTIES,</b></li> <li>- <b>LES CONFLITS ENTRE CHEFS COUTUMIERS/ELUS SONT APLANIS</b></li> <li>- <b>LES US ET COUTUMES SONT RESPECTES</b></li> </ul>

	<p>ressources propres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de décaissement sur financement extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents d'exécution budgétaire du MEF et du Ministère chargé de l'eau</li> <li>- Rapport annuel d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> </ul>	
<p>R4. Les actions pilotes sont identifiées, planifiées et mises en œuvre de façon participative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % d'ouvrages et d'équipements fonctionnels</li> <li>- % de PME / PMI intervenant dans la réalisation des ouvrages et équipements</li> <li>- % d'artisans formés pour la maintenance des ouvrages et équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport annuel d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> <li>- Rapport annuel d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> <li>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</li> <li>- Rapport annuel de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> <li>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</li> </ul>	<p><b>LE TRANSFERT CONCOMITANT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES EST ASSURE</b></p>

<p>R5 Les capacités des acteurs de l'eau sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-% de formateurs formés à l'approche et aux principes de la GIRE,</li> <li>-Taux d'exécution des programmes de renforcement de capacité des acteurs en matière de GIRE au plan national et régional,</li> <li>-Taux de couverture nationale en services d'appui agréés dans la mise en œuvre de la GIRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> <li>- Rapport des formations</li> <li>-Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE,</li> <li>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</li> <li>- Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> </ul>	
<p>R6 la prise en compte du genre et de l'équité sociale est assurée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de la population défavorisée bénéficiant de la facilité d'accès à l'eau</li> <li>- % de la population défavorisée représentée dans les instances de prise de décision,</li> <li>-Taux de participation des femmes/ jeunes dans les instances de prise de décision et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</li> <li>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</li> <li>- Rapport des Départements sectoriels impliqués dans la mise en</li> </ul>	

	d'exécution de la GIRE	œuvre du PAGIRE	
		- Résultats d'enquêtes	
R7 : Un système national d'information sur l'eau est mis en place et fonctionnel	<p>Noms et localisation des bases du système</p> <p>- % d'acteurs utilisant la base des données de la GIRE.</p> <p>- % de décisions prises afin de prévenir les catastrophes liées à l'eau</p>	<p>- Statistiques Ministère chargé de l'eau.</p> <p>- Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</p> <p>- Rapport d'activités des collectivités territoriales</p> <p>- Rapports du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile</p>	
R8 : L'allocation des ressources en eau entre différents usages est améliorée	<p>- Taux de satisfaction des besoins en eau des usagers par catégories sociales</p> <p>- % d'outils d'aide à la décision pour l'allocation de l'eau par catégories sociales, acceptés par les acteurs</p>	<p>- Rapports des comités de Bassin et Sous- Bassin</p> <p>- Rapport d'activités de l'Unité de gestion du PAGIRE</p> <p>- Rapports des comités de</p>	La bonne gouvernance est assurée

		Bassin et Sous- Bassin	
R 9 : Un dispositif de suivi_évaluation et de protection des écosystèmes fragiles est mis en place et fonctionnel	% d'écosystèmes fragiles suivis et protégés	- Rapport annuel d'activités du ministère chargé de l'environnement  - Rapport de l'Unité de gestion du PAGIRE	



## **Annexe 6 : Liste des sessions de formation**

Les formations suivantes, menées le long du processus, ont permis de renforcer les capacités de plusieurs acteurs de l'eau dans les domaines ci-après :

- Meilleure planification des activités, rapportage basé sur les résultats (formation sur la gestion axée sur les résultats pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire et du comité de pilotage) ;
- Information sur le réseau du GWP, planification des activités pour 2006 (formation des représentants des antennes du Partenariat National de l'Eau) ;
- Sensibilisation sur les problèmes d'eau et d'environnement (formation des enseignants et des élèves de l'école primaire de la ville de Mopti située au milieu du Delta Intérieur du Niger, la plus grande zone humide de l'Afrique de l'Ouest) ;
- Sensibilisation sur la GIRE (formation des enseignants et étudiants de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou, de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs, de l'Ecole Normale Supérieure, de la Faculté des Langues et des Sciences Humaines, de la Faculté des Sciences et Techniques, de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie) ;
- Sensibilisation et initiation aux approches et mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'eau (formation des acteurs de l'eau sur la prévention et la gestion des conflits) ;
- Sensibilisation des acteurs de l'eau sur les méfaits de la pollution ;
- Sensibilisation et évaluation de la valeur économique des écosystèmes naturels (formation sur la valorisation économique des écosystèmes) ;
- Sensibilisation sur les instruments économiques et financiers de la GIRE ;
- Sensibilisation sur la Gestion des Eaux Souterraines et la GIRE ;
- Sensibilisation sur la prise en compte du Genre dans la GIRE ;
- Sensibilisation sur la GIRE et l'environnement dans le bassin du Niger.

## Annexe 7 : Encadré sur la Déclaration de Paris

Afin d'améliorer l'efficacité de l'aide, il convient en priorité d'améliorer la gouvernance de l'aide et d'élargir l'éventail d'instruments ad hoc ; le nœud du problème se situe en première instance au niveau des donateurs qui n'œuvrent pas suffisamment à l'harmonisation de leurs aides respectives et qui ne s'alignent pas suffisamment sur les politiques et systèmes nationaux de développement. Le premier objectif de la Déclaration de Politique (DP) consiste à améliorer la gouvernance de l'aide au niveau des donateurs.

La Déclaration s'appuie sur 5 concepts essentiels destinés à améliorer la coopération:

**Appropriation** : “Les pays en développement exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement. Il incombe aux donateurs de soutenir et de favoriser l'appropriation par les pays en développement en respectant leurs politiques et en les aidant à renforcer leur capacité de les mettre en œuvre (DP, §§ 14 et 15).

**Alignement** : Les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires. C'est ainsi que les donateurs tirent autant que possible leurs conditionnalités des stratégies nationales de développement des pays partenaires au lieu d'imposer de multiples conditions découlant d'autres programmes d'action (DP, §16).

**Harmonisation** : Les donateurs s'emploient à mieux harmoniser leurs actions, à leur conférer une plus grande efficacité collective et à les rendre moins lourdes à gérer, notamment pour les pays dont les capacités administratives sont faibles, tels que les états fragiles. Ils mettent notamment en place, dans les pays partenaires, des dispositifs communs pour la planification, le financement et la mise en œuvre des principaux volets des stratégies nationales de développement (DP, § 42).

**Gestion axée sur les résultats** : Tant les donateurs que les pays partenaires gèrent les ressources et améliorent le processus de décision en vue de l'obtention de résultats. Les donateurs se doivent de soutenir pleinement les efforts déployés par les pays en développement pour mettre en place des cadres d'évaluation des performances permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principaux volets des stratégies nationales de développement (DP, §§ 43-46).

**Responsabilité mutuelle** : Les donateurs et les pays en développement se tiennent mutuellement responsable des résultats obtenus en matière de développement. (DP, §§ 47-50)